



APCVEB

Association de Protection du Cadre de Vie et de l'Environnement Balmanais

BP 43374, 31133 Balma Cedex

<http://apcveb.free.fr> - apcveb@free.fr

Les nouveaux contours de Balma

La municipalité vient de présenter son bilan de mi-mandat. Si le point principal des trois premières années restera sans doute l'arrivée du métro, la seconde partie du mandat sera dominée par les projets d'urbanisme qui dessinent la ville de demain.

Le projet de ZAC Gramont est revu à la baisse, celui du Cyprîé commence à prendre corps, et une réflexion s'amorce sur le centre ville. Autant de raisons d'être attentifs, sachant que les dernières enquêtes publiques (plan de prévention des risques relatifs aux argiles gonflantes en mai, et réservation de parcelles pour le bus en site propre en juin) se sont déroulées dans la plus grande discrétion.

Une raison supplémentaire pour l'APCVEB de demander la mise en ligne des documents soumis à enquête, afin d'en favoriser l'accès au plus grand nombre. Cette requête, formulée ouvertement à l'occasion de notre lettre annuelle, et de l'Assemblée Générale, n'a généré, à ce jour, aucune réaction de la municipalité.

L'APCVEB poursuit également ses actions dans le domaine des transports des nuisances sonores, de la pollution. Venez nous rencontrer lors du prochain carrefour des associations en septembre. D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes vacances !

Renaud LAURETTE

Président de l'APCVEB

Lettre d'actualités

23 Juin 2004

Les avions de Lasbordes

Des changements de personnes à la préfecture et les deux dernières élections en cascade ont retardé la signature de la charte. Après les demandes des différentes collectivités et des associations de riverains, le nouveau préfet vient de convoquer la Commission Consultative le 7 juillet pour proposer ce document à signature. Cependant, les restrictions prévues dans la charte sont déjà mises en application par la direction de l'aérodrome, à savoir :

- limitation du nombre des organismes de formation basés à Lasbordes (huit aéro-clubs ou sociétés titulaires d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public). Interdiction de toute nouvelle construction supplémentaire pouvant abriter des aéronefs.
- Interdiction quotidienne des tours de piste avant 9 H et après 20 H, le dimanche après 12 h, le samedi de 12 h à 15 h et après 19 h, les jours fériés à partir de 12 h du 1er mai au 30 septembre.
- nombre d'avions volant simultanément en tour de piste limité à deux le dimanche matin et quatre les autres jours.

Le montage des silencieux d'échappement sur les avions école devrait intervenir après la signature ainsi que la mise en place du comité de suivi.

Stages Centaure seniors

Dans le cadre des actions menées par la Mairie de Balma pour sensibiliser les balmanais aux problèmes de sécurité routière, l'APCVEB a décidé de soutenir un projet "Label Vie" proposé par un étudiant du Lycée Saliège. Ce projet, pour lequel une subvention a été demandée à la Préfecture, concerne la mise à niveau d'un groupe de 24 conducteurs seniors au cours un stage d'une demi-journée au Centre Centaure de Saint-Jory le 17 Juin 2004.

Ce stage proposait, dans une ambiance détendue, à la fois une révision de certains éléments du

code de la route, ainsi qu'une sensibilisation forte aux attitudes de prudence et aux risques liés à la conduite. Les conseils prodigués ont aussitôt été mis en pratique sur le circuit spécialement aménagé pour reproduire, en toute sécurité et à petite vitesse, les conditions difficiles parfois rencontrées sur la route (dérapages garantis !)

Cette session, conviviale et instructive, a rencontré un vif succès auprès des participants. Ceux-ci n'ayant été que douze pour vingt-quatre places ouvertes, une nouvelle session est prévue pour le 19 Août prochain, au matin. Pour tout renseignement ou inscription, contacter la mairie au 05.61.24.92.63, ou consultez notre site.

Nous espérons que ces stagiaires tireront grand profit de cette expérience et relayeront auprès de leurs concitoyens jeunes et moins jeunes, les messages de prudence et de réflexion sur les comportements quotidiens dans l'usage de la route.

Urbanisme



Les réunions du Comité Consultatif de l'Urbanisme (CCU), comité dans lequel l'APCVEB compte deux représentants, ont repris à un rythme plus soutenu.

Le projet ambitieux de la ZAC de Gramont est progressivement revu à la baisse. On ne peut que se féliciter de cette évolution, conséquence directe des commentaires des balmanais en réunion publique, et des recommandations du CCU.

Cependant, d'autres chantiers se précisent : le projet du Cyprîé prend corps et le "coeur de ville" fait l'objet d'une étude. La première

L'APCVEB est une association loi de 1901 déclarée à la préfecture de la Haute Garonne le 8 février 1990 sous le numéro 3/19028. Elle rassemble des balmanais de toutes tendances dans le but d'améliorer et de valoriser le cadre de vie de la commune.

Si vous êtes intéressés par nos actions, ou si vous souhaitez nous voir traiter d'autres sujets, n'hésitez pas à nous contacter par messagerie apcveb@free.fr ou par courrier. Nous serons heureux de vous accueillir lors d'une séance du conseil d'administration, qui se tient le deuxième ou le troisième vendredi de chaque mois. En attendant, visitez notre site internet <http://apcveb.free.fr> pour plus de détails sur les sujets évoqués ici.

transformation importante sera sans doute le remplacement des anciennes Poste et Gendarmerie par un collectif en R+2, qui comprendra également des locaux associatifs. Notons au passage que la Mairie s'est portée acquéreur du petit Casino, ce qui augmente les moyens pour entreprendre un projet d'envergure.

La presse s'est faite l'écho de négociations en cours pour l'ouverture d'un Utopia au voisinage de la Mairie. Une telle démarche devrait augmenter l'offre culturelle à Balma. Nous souhaitons à ce sujet que le CCU soit fortement impliqué dans la réflexion sur les aménagements induits par une telle opération, afin de minimiser les nuisances de voisinage et de circulation.

Sur le plan règlementaire, le Plan Local d'Urbanisme (qui remplacera le POS de 2001) se prépare. Il devrait proposer une simplification du zonage et être moins contraignant sur les règles de construction. Une raison de plus pour examiner attentivement son contenu et prévoir les interprétations possibles. L'enquête publique est actuellement prévue en fin d'année. Nous vous invitons à vous renseigner le moment venu.

Notre nouveau site internet

Comme promis lors de l'assemblée générale d'Avril 2004, nous avons mis en place une nouvelle version de notre site web, plus "interactive" que la précédente. Au-delà des articles de fond, vous y trouverez désormais des nouvelles brèves pour vous informer en quelques lignes des événements principaux.

La page d'accueil a été repensée, et offre désormais un aperçu des derniers articles de fond publiés, ainsi que le titre des dernières brèves, triées par rubrique.

Enfin et surtout, il vous est désormais possible de publier vos propres commentaires sur les articles et rubriques du site, qu'ils reflètent votre opinion personnelle ou qu'ils nous suggèrent des thèmes d'actions ou d'analyse. Ces commentaires sont visibles de l'ensemble des visiteurs du site ; vous pouvez vous y exprimer librement, dans des termes constructifs, et à l'exclusion de toute agressivité et/ou critique personnelle.

Nous nous engageons à ne pas censurer les opinions contradictoires qui pourront s'y trouver. Seuls seront filtrés les commentaires dont le ton ou la nature seraient incompatibles de l'objet de l'association.

Plus que jamais ce site est donc le vôtre. Nous espérons que ces évolutions répondront à vos attentes. N'hésitez pas à le visiter et à vous y exprimer.

Nouveau Conseil et nouveau Bureau

Suite à l'assemblée générale 2004, les membres sortants du Conseil d'administration ont été ré-élus, et un nouveau conseiller a été élu pour la première fois. Le Conseil se compose désormais de :

- Jean-François ALBERT
- Pierre BONNEFOND
- Laurent BORREL
- Serge BRACONNIER
- Christian BRESSAN
- Patrick et Naïma CALES
- Jean-François GRAMUNT
- Jean-Paul GRANGER
- André FONTANEL
- Renaud LAURETTE

Au sein de ce Conseil, un Bureau a été désigné. Jean-François ALBERT quitte ses fonctions de Président, après trois années très actives ; il reste fortement impliqué au sein même du Bureau,

remplaçant André FONTANEL au poste de Trésorier. Ce dernier poursuit ses autres actions au sein du Conseil, notamment en tant que représentant de l'association à la commission consultative de Lasbordes. Le nouveau Bureau comprend :

- Président : Renaud LAURETTE
- Trésorier : Jean-François ALBERT
- Trésorier-Adjoint : Jean-Paul GRANGER
- Secrétaire : Patrick CALES

En bref

Transports en commun

Lors de l'Assemblée Générale, nous avons souligné la difficulté à faire avancer le sujet "transports" dans le cadre de l'association ; en effet, les compétences en ce domaine s'exercent au niveau de la Communauté d'Agglomération, et non à celui de la Commune. C'est pourquoi nous avons entrepris l'an dernier de nous rapprocher d'associations comparables dans d'autres communes, afin de nous présenter "groupés" devant le SMTC. Cette démarche se poursuit cette année, et nous comptons apporter notre contribution critique au contre-projet déjà élaboré par certaines de nos consœurs. Si vous êtes intéressés par cette démarche, et souhaitez y apporter votre énergie et votre contribution, n'hésitez pas à vous faire connaître, en contactant le Bureau, par courrier ou messagerie.

Transports "doux"

Le bureau a entrepris un état des lieux des pistes cyclables et des chemins pédestres sur la commune. Nous vous ferons part de nos observations à la rentrée. De manière très préliminaire, il semble que les efforts réels de marquage au sol aient été conduits jusqu'ici de manière un peu désordonnée, et que de nombreuses discontinuités existent sur les différents parcours. Parmi les tronçons manquants, rappelons que nous réclamons depuis plus d'un an une piste le long du contournement du CEAT. A suivre ...

Route de Mons

Les aménagements visant à réduire la vitesse des véhicules sont maintenant terminés. Si la signalisation était un peu légère durant les travaux, elle est maintenant appropriée, et l'ensemble est plutôt réussi. Un bon point pour la suppression du panneau publicitaire à l'arrêt de bus de la rue de Provence : il masquait complètement le flot descendant de Mons, et constituait un réel danger, comme nous l'avions souligné au cours de l'Assemblée Générale. A quand la suppression du même panneau à l'arrêt du parking Marie Laurencin, dont il masque la sortie aux véhicules montant de Toulouse ? On regrette également que la superbe piste cyclable ne débouche nulle part ni d'un côté ni de l'autre ...

Clos St Pierre

Quelques mois après l'enquête effectuée dans le quartier, la municipalité a mis en place les sens uniques envisagés, ainsi que le marquage au sol des stationnements. Après un petit cafouillage les premiers jours (tout le monde n'avait pas vu les panneaux, et aucune communication n'avait été faite autour du résultat de l'enquête et de la décision finale), les nouvelles habitudes se prennent progressivement. Mais il est encore trop tôt pour évaluer les bénéfices de l'opération, notamment concernant le stationnement anarchique au voisinage du tabac. Nous ferons un bilan à la rentrée. Reste le point le plus dur à traiter : le débouché dangereux de la rue de Provence sur celle de Pin-Balma, où le miroir n'est plus qu'un souvenir. Cet oubli sera-t-il réparé à l'occasion du réaménagement de l'îlot poste-gendarmerie ?